

## TD1

### Introduction

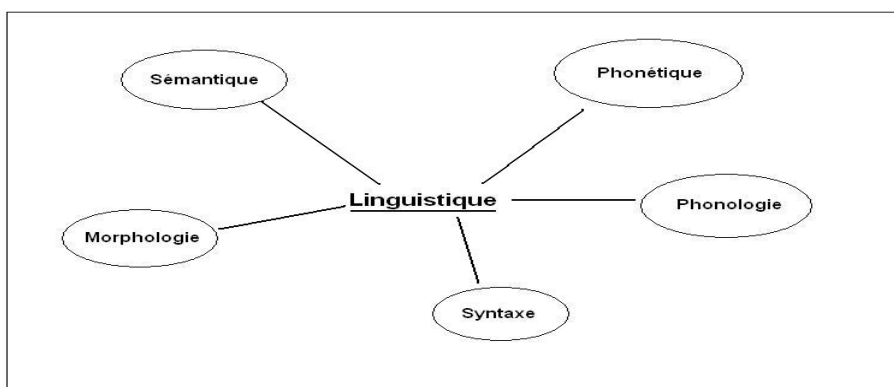
L'être humain passe plus de temps à parler qu'à écrire, plus de temps en interaction : débattre, argumenter, raconter des histoires, discuter de tout et de rien... et parfois parler à soi-même !

Donc la parole est le propre de l'homme, c'est la réalisation individuelle de la langue. D'après les linguistes modernes, Il y aurait environ 7 000 langues dans le monde, et cela n'inclut pas les dialectes !

Ce qui nous intéresse dans ce module c'est la communication orale ou la parole, car la phonétique est du domaine de la parole. Etymologiquement, phonétique vient du grec « φωνητικός » : phônêticos, qui signifie «qui concerne le son ou la parole».

#### 1- Définition, objet, et objectif de la phonétique

La phonétique est une branche de *la linguistique*. La linguistique est l'*étude* scientifique de la langue. Comme toute discipline scientifique, elle regroupe un certain nombre de domaines. Le schéma ci-dessous illustre les principaux domaines traditionnels de la linguistique.



La phonétique est l'une des branches de la linguistique parce qu'elle ne s'intéresse qu'aux sons du langage humain articulé, par différence avec d'autres phénomènes acoustiques (sons musicaux, bruits de la nature...) et ceux produits par l'homme (cris, bâillements, raclements de gorge...). Dans l'ensemble des disciplines linguistiques, la phonétique se signale par son caractère concret.

La phonétique est selon :

- **Trubetzkoy** (1949 : p.11), « *La science de la face matérielle des sons du langage humain* ».
- **Dubois**, (1994 : p373) « *La phonétique étudie les sons du langage humain dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique* ».

Nous comprenons, d'après les deux citations précédentes, que la phonétique étudie le **son du langage humain (phone)** dans toute sa diversité dans les faits de la parole. Elle étudie l'aspect

physique et physiologique des éléments phoniques de la parole ; on peut étudier phonétiquement une langue qu'on ne comprend pas.

En résumé, la phonétique est la science qui étudie le phone dans sa production (phonétique articulatoire), dans sa transmission (phonétique acoustique), et dans sa perception (phonétique auditive).

L'objectif de la phonétique, et en particulier la phonétique articulatoire, est de faire l'inventaire, de décrire et de classer les sons d'une langue afin d'expliquer ses structures phonétiques.

Selon **Soutet** (2001 : p 200), la phonétique est une discipline pratique pour son caractère expérimental et pour la diversité de ses applications, elle dispose de plusieurs instruments que la technologie met à sa disposition.

- **Le kymographe ou le cylindre enregistreur** réunit un certain nombre d'appareils qui permettent de détecter les mouvements des organes qui interviennent dans la production des phones.
- **Le palais artificiel** est un instrument qu'on met dans la bouche du locuteur, qui permet de déterminer quelles parties du palais sont touchées par la langue au moment de l'émission d'un phone.
- **L'appareil radiographique** est l'équipement qui permet d'observer de la manière la plus satisfaisante les organes de la parole intervenant dans telle ou telle articulation.

## **2- Les domaines d'application de la phonétique**

### **2.1. Application à finalité corrective**

A travers la discipline de l'**orthoép**ie, la phonétique intervient dans l'apprentissage de la prononciation correcte des langues étrangères. L'**orthophonie** prend en charge la rééducation de la parole lorsque la correction de celle-ci est affectée pour des raisons pathologiques.

### **2.2. Application à finalité industrielle**

La phonétique acoustique joue depuis longtemps un rôle dans les technologies de télécommunication. Les travaux les plus décisifs concernent la reconstitution artificielle des sons du langage (langage synthétique) et la reconnaissance automatique de la parole, comme par exemple permettre à un appareil de se mettre en mouvement par une instruction vocale et non pas gestuelle.

## **3. La transcription des langues**

### **3.1. L'orthographe**

L'orthographe est une manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue en conformité avec, d'une part, le système de transcription graphique d'une langue et d'autre part suivants certains rapports établis avec les autres sous systèmes (morphologie, syntaxe, lexique).

Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'orthographe, il faut savoir ce qu'on entend par les notions de : lettre/graphème/graphie.

#### **3.1.1. La lettre**

Le terme lettre s'emploie pour désigner chacun des éléments graphiques constituant un alphabet, utilisés dans l'écriture alphabétique.

- La lettre peut correspondre à un son : a, b, dans « art » et « bien »
- La lettre peut ne correspondre à aucun son : h et x dans « hiver » [ivɛR] et « cheveux » [ʃəvø]
- La lettre peut correspondre à plusieurs sons : x dans « taxi » [taksi] et « examen » [egzamɛ̃]

### 3.1.2. Le graphème

Le graphème est la plus petite unité de la chaîne écrite, une lettre ou un groupe de lettres, ayant une référence phonique dans la langue. Le français compte plus de 130 graphèmes. Les graphèmes peuvent se distinguer en deux sous-types :

- Graphème simple, composé d'une lettre, 1 graphème = 1 lettre, ex : y, à, a,...
- Graphème complexe, composé de 2 lettres ou plus, ex : « au, ou, ch, eau, ont, est, aient... ».

### 3.1.3. La graphie

La graphie désigne toute représentation écrite d'un mot ou d'un énoncé sans référence à une norme ou au système de la langue. Toute orthographe d'un mot est une graphie, ainsi :

- \*Voullons pour voulons est une graphie fautive.
- La transcription en API de cheval par [ʃəval] est aussi une graphie.

## 3.2. La transcription phonétique

La transcription phonétique consiste à faire correspondre terme à terme les unités discrètes de la langue, parlée ou écrite, à des symboles uniques empruntés à l'API. Nous avons trois notions à distinguer : son/phone/phonème.

### 3.2.1. Le son

En linguistique, le son est une unité physique, c'est « une onde qui se déplace dans l'air (ou dans d'autres corps) à une certaine vitesse (340m/s environ dans l'air) produite par une vibration qui peut être périodique ou apériodique, simple ou composée » (Dubois : p. 437).

### 3.2.2. Le phone

Le son du langage humain est appelé « phone » (son=phone). On appelle phones les sons du langage, c'est-à-dire chacune des réalisations concrètes d'un phonème. Ils sont variables suivant le contexte phonétique, le locuteur et les conditions générales de l'émission. Une suite de phones donne naissance à une syllabe.

### 3.2.3. Le phonème

En linguistique, le phonème est la plus petite unité phonique, pertinente pour la communication, capable de produire un changement de sens par commutation (il permet de distinguer les mots d'une langue).

Exemple : le mien/le tien ; ici, les sons [m] et [t] sont deux phonèmes, car ils permettent de distinguer, à l'oral, la personne de ces deux pronoms possessifs.